



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CHAMPAGNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT UN SOUTIEN À L'ACCÉLÉRATION DE SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET UNE RELANCE DE LA RESTAURATION

A l'occasion du déplacement en Champagne du Premier ministre, M. Jean Castex, les co-présidents du Comité Champagne, Jean-Marie Barillère et Maxime Toubart, ont salué le plan de relance gouvernemental et exprimé formellement les priorités champenoises à privilégier dans ce cadre.

Parce qu'il incarne par excellence la joie de vivre, le Champagne est le vin le plus impacté par les conséquences économiques et commerciales de la pandémie de COVID : les pertes anticipées dès 2020 devraient s'élever à plus d'un milliard d'euros. Pour passer le cap de l'année 2021, les vigneron et maisons de Champagne demandent un allègement des charges patronales des exploitants, qui ne sont pas éligibles au dispositif en vigueur.

Concernant la transition agroécologique, qui est au cœur du plan de relance gouvernemental, la Champagne rappelle ses ambitions (notamment : « zéro herbicide » d'ici à 2025 et 100% des exploitations certifiées en 2030). En lien avec la Région Grand Est, elle demande le soutien de l'Etat et de l'Union européenne pour accélérer cette transition par une aide à toute première certification environnementale.

Enfin, la Champagne propose de compléter le plan de relance par une action résolue de soutien de la gastronomie française et de la restauration, qui sont déterminants pour son économie : la Champagne demande une mesure forte de relance de ce secteur sinistré par le confinement et une réouverture en demi-teinte. La vente de vin est un poste clé de l'équilibre financier des établissements : il est proposé d'appliquer à la vente de boissons alcooliques, comme c'est déjà le cas en Corse, le même taux que celui des prestations de restauration à consommer sur place, soit 10%.

Symbole international de l'excellence et de l'art de vivre à la française, le Champagne représente 16 000 vigneron et 360 maisons, 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019, dont plus de 3 milliards d'euros à l'export, ce qui équivaut à 22% en valeur des exportations de vins et spiritueux français. Le Champagne représente 30 000 emplois non délocalisables.

Epernay, le 4 septembre 2020

Contact : Comité Champagne, Thibaut Le Mailloux, communication@champagne.fr, 03 26 51 19 30